



MAIRIE PRATIQUE

LES COLLECTIVITES ASSURANT DU SERVICE PUBLIC SUR LA COMMUNE

- Environnement - Enfance - Social :

La Communauté de Communes "Cœur de Garonne" est chargée d'assurer les compétences suivantes : collecte des déchets ménagers et du recyclable, gestion des déchetteries, petite enfance, services extra scolaires, entretien de la voirie, économie, social, culture, tourisme.

Téléphone : 05-61-91-94-96 site : <http://www.cc-coeurdegaronne.fr>

- Eau potable :

La compétence eau potable est déléguée au Syndicat des Coteaux du Touch. En cas de problème vous pouvez joindre les services techniques au 05-61-56-00-00

site : www.siect.fr

- Assainissement :

Le service départemental "Réseau 31" est chargé de la maîtrise d'œuvre et du contrôle des installations d'assainissement Individuel. Téléphone 05-61-17-30-71 anc@reseau31.fr

- Electricité :

Le SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité Haute-Garonne) assure la maîtrise d'œuvre des travaux d'électrification et la maintenance de l'éclairage public.

L'exploitation des réseaux basse et moyenne tension est concédée à ENEDIS (Electricité Réseaux de France). En cas de panne téléphoner au numéro de « dépannage » figurant sur votre facture d'électricité.

- Téléphone :

En cas de panne appeler votre opérateur numéro de maintenance sur la facture.

Numéros d'urgence : SAMU 15, Gendarmerie 17, Pompiers 18